



la Parenthèse



ecole.myriade@cssc.gouv.qc.ca

Bulletin d'information aux parents

Le 12 septembre 2025 - Numéro 1

NOTRE BULLETIN D'INFORMATION

C'est avec plaisir que nous vous présentons le bulletin d'information destiné aux parents des élèves de l'école de la Myriade. Plusieurs informations importantes concernant la vie de l'école s'y trouvent. C'est pourquoi nous vous invitons à le consulter attentivement.

Bonne lecture!

Nous sommes vraiment heureux d'avoir pu tous vous accueillir pour les rencontres de la rentrée scolaire de votre enfant. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

HEURES D'OUVERTURE

Le personnel du secrétariat vous accueille de 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 15 h 45.

Le service de garde est ouvert de 6 h 45 à 17 h 45.

HEURES DE CLASSE ET SURVEILLANCE DANS LA COUR

La surveillance dans la cour d'école commence à 8h pour un début des classes à 8h10 pour tous. Les élèves du

préscolaire terminent à 10h32 alors que ceux du primaire terminent à 11h30.

En après-midi, la surveillance commence à 12h45 pour un début des classes à 12h55. Tous les élèves terminent à 15h15.



Vos enfants sont donc attendus dans la cour à 8h le matin et à 12h45 en après-midi. Les parents ne doivent pas entrer dans la cour avec leur enfant.

Nous demandons également votre collaboration quand vous venez chercher ou reconduire votre enfant en évitant d'amener votre animal de compagnie dans la cour d'école ou à l'avant de l'école, car certains élèves peuvent être allergiques ou encore éprouver une vive crainte des chiens.

De plus, nous attirons votre attention sur les déplacements sécuritaires aux abords de l'école. Il est important d'enseigner à vos enfants de bonnes habitudes : traverser avec le brigadier, utiliser les trottoirs, ne pas circuler au travers des autobus ou des voitures, ne

pas utiliser le stationnement comme débarcadère. Il ne faut pas attendre qu'un accident arrive pour être prudent.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Nous observons que des parents laissent leurs enfants le matin de façon non-sécuritaire pour leurs enfants et les autres. Prenez deux minutes afin de débarquer de votre véhicule pour vous assurer de la sécurité et de transférer votre enfant à un adulte responsable. Le stationnement du personnel ne devrait jamais être un lieu de débarcadère ou un raccourci pour rejoindre la cour de l'école. Même chose pour les élèves piétons. Avant 8h, on doit passer par la porte avant et après utiliser les trottoirs. Plusieurs parents et enfants se font interpellés à ce sujet. Il serait important de ne pas attendre un accident pour cesser cette pratique. Vous êtes des modèles, ne l'oubliez pas. Par ailleurs, nous rappelons que les virages en U ne sont pas autorisés à l'avant de l'école; il y a une ligne jaune qui l'indique. Merci.

LES RETARDS

Nous tenons à vous mentionner l'importance d'être à l'heure à l'école, afin de ne pas pénaliser votre enfant et le stresser, et qu'il ne manque pas les routines et les informations essentielles pour son quotidien. Par ailleurs, arriver

à l'heure est plus respectueux et surtout cela évite de déranger le fonctionnement du personnel et des autres élèves qui étaient présents à l'heure.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Nous tenons à vous informer qu'aucune circulation dans l'école n'est permise, sauf sur invitation. Si vous venez conduire votre enfant en retard, chercher celui-ci en cours de journée ou si vous devez vous présenter à l'école pendant les heures de classe, il est nécessaire de sonner à la porte principale pour vous identifier et indiquer la raison de votre visite à l'école.

PROCÉDURE D'ABSENCE OU DE RETARD

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école ou être en retard, il est essentiel de prévenir le secrétariat avant le début des classes, et ce, même si vous avez déjà prévenu l'enseignant de votre enfant. Ceci a pour but d'éviter de vous déranger inutilement et de simplifier la tâche au secrétariat. Nous vous invitons donc à laisser un message par courriel (ecole.myriade@cssc.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 418 686-4679 en choisissant l'option 3 pour les absences.

DÉPART POUR LE DÎNER ET FIN DE JOURNÉE

Pour la sécurité de votre enfant, nous demandons votre collaboration afin de garder une stabilité dans l'horaire de

départ de votre enfant et d'éviter les changements de dernière minute. Il devient difficile de gérer toutes ces demandes, et nous ne voudrions pas qu'un élève quitte en autobus ou à pied alors qu'il devait rester au service de garde.

DÉPART DU SERVICE DE GARDE

Il est important que les parents sortent de leur voiture lorsqu'ils viennent chercher leur enfant au service de garde. Nous vous demandons également de ne pas oublier de venir informer la personne à la réception pour que le personnel puisse faire préparer l'enfant à quitter. Certains parents attendent de l'autre côté de la rue, situation que nous ne souhaitons aucunement puisqu'il en va de la sécurité de l'enfant.

PORTAIL MOZAIK VERS CLIC PARENT



Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous inscrire au portail MOZAIK. Celui-ci vous sera utile jusqu'à la fin du mois d'octobre. Sur ce portail, vous pouvez consulter les bulletins, les factures mais également obtenir de nombreuses informations sur votre enfant. Mozaik Portail a aussi une application pour les appareils intelligents

afin de faciliter sa consultation. Nous ferons un virage demandé par le ministère au mois d'octobre. Nous vous acheminerons les informations à ce moment.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors de l'assemblée générale des parents qui se tiendra le 17 septembre prochain à 18h30 au gymnase de l'école, des élections auront lieu afin de procéder à la composition du conseil d'établissement. Plusieurs postes sont à pourvoir.

Vous êtes tous les bienvenus afin de vous impliquer dans le quotidien de l'école de votre enfant.

Veillez noter que les séances sont publiques et que si vous ne souhaitez pas siéger comme membre, vous pouvez venir quand même assister aux diverses rencontres.

OPP ET BÉNÉVOLAT

Notre école compte aussi un Organisme de Participation des Parents et son rôle est différent du conseil d'établissement. Nous sollicitons régulièrement les parents à s'impliquer lors des fêtes et des événements divers que notre école organise. D'ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la bibliothèque. Parlez-en autour de vous! Toute personne adulte est la bienvenue!

PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ

Nous vous rappelons qu'il est important d'aviser l'école et l'infirmière de l'école si votre enfant présente une condition de santé particulière et n'ayant pas été mentionnée en début d'année.

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS

Il peut arriver qu'en cours d'année votre enfant ait besoin de prendre une médication à l'école. Il est important de noter que vous devez compléter le formulaire d'autorisation de distribuer un médicament disponible au secrétariat et que le médicament doit être libellé au nom de votre enfant (avec l'étiquette de la pharmacie). La médication sera conservée dans un lieu sécuritaire.



Également, dans un but de sécurité, il est interdit qu'un élève ait en sa possession un médicament afin d'éviter des situations fâcheuses.

Nous vous remercions de votre collaboration.

COLLATIONS ET BOÎTES À LUNCH

Pour la sécurité et la protection des enfants allergiques et dans le cadre de l'application de la politique sur les saines habitudes de vie-volet alimentation du Centre de services scolaire de la Capitale, il est interdit



dans toutes les écoles primaires d'y consommer des produits contenant des arachides ou des noix.

Afin de nous faciliter la tâche en ce qui concerne le contrôle de ces aliments, nous demandons votre collaboration pour que votre enfant n'apporte pas de ces produits.

LA PAGE FACEBOOK DE LA MYRIADE

Nous vous invitons à vous abonner à notre page Facebook à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/Ecoleprimair edelaMyriade/>

OBJETS DE LA MAISON ET CELLULAIRE À L'ÉCOLE

Les objets de la maison et les cellulaires sont toujours interdits à l'école. Avec les nouvelles mesures ministérielles, le tout est encore plus balisé. Nous vous remercions de vous assurer que votre enfant n'apporte pas ces différents objets qui sont très fréquemment source de conflits et de distraction.

PARTENAIRE EXTERNE

Formation Triple P

La formation Triple P (pratiques parentales positives) sera offerte à l'école de la Myriade en soirée aux dates suivantes: 30 octobre, 13 novembre et 27 novembre. Pour vous inscrire, vous devez vous adresser au 811 ou à votre CIUSSS.

CONGÉS À VENIR

Le lundi 15 septembre est une journée pédagogique au cours de laquelle le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.



À VENIR

Le 17 septembre 18h30 : Assemblée générale des parents

Collaboration
Engagement **CROIRE**
Respect EN LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE